



Saint-Jérôme, le 8 novembre 2022

Monsieur Fred Hahn
Président
Syndicat canadien de la fonction publique – Ontario
80 Commerce Valley Drive East, Suite 1
Markham (Ontario) L3T 0B2

Par courriel fhahn@cupe.ca

Monsieur le Président,

Au nom de SERN je tiens à vous offrir toute notre solidarité quant à la période difficile que le Syndicat canadien de la fonction publique – Ontario traverse en ce moment.

En effet, il est inacceptable qu'un gouvernement dépose un projet de loi afin d'imposer un contrat de travail au personnel de soutien scolaire. L'utilisation de la clause dérogatoire dans une loi pour empêcher une grève est un dangereux précédent et une réaction absurde à l'exercice d'un droit fondamental. Le projet de loi n° 28 est une attaque frontale et méprisante envers l'éducation, le personnel scolaire, les élèves, ainsi que les femmes. Ce geste en est un de pure intimidation et il se doit d'être dénoncé puisqu'il constitue un affront au légitime droit à la négociation des travailleuses et travailleurs.

Je vous assure donc de notre appui dans le cadre de ce conflit. Nous espérons que votre gouvernement comprendra l'importance d'améliorer les conditions salariales et de travail du secteur public afin d'y attirer et d'y retenir le personnel qui effectue un travail essentiel auprès des enfants.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, mes salutations les plus solidaires.

Christian Aubin
Président du SERN

c. c. Patrick Gloutney, président, Syndicat canadien de la fonction publique – Québec
(pgloutney@scfp.ca)